

Liberty Pumps a pour politique de se conformer aux lois, règles et réglementations américaines en vigueur en matière d'exportation. Par conséquent, nous tenons à rappeler à votre entreprise que les produits Liberty Pumps sont assujettis à ces lois, règles et réglementations.

Le droit d'exporter les produits et technologies Liberty Pumps depuis les États-Unis et de les réexporter d'une destination à une autre hors des États-Unis est limité par les diverses réglementations administrées par le ministère du Commerce, le Département d'État et/ou le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du Trésor américain. Des renseignements concernant ces exigences sont disponibles sur Internet et peuvent être consultés sur les sites Web suivants :

Ministère du Commerce : <http://www.bis.doc.gov>

Département d'État : <http://www.pmdtc.org>

Contrôle des avoirs étrangers : <http://www.treas.gov/offices/enforcement/ofac/regulations>

Les produits et technologies Liberty Pumps ne peuvent être exportés ou réexportés que conformément aux lois américaines sur le contrôle des exportations, et une licence ou une dérogation d'exportation peut être requise. Les produits et technologies Liberty Pumps ne peuvent être vendus ni transférés à une personne ou à une entité à laquelle le gouvernement américain refuse des privilèges d'exportation, ni à des pays soumis à un embargo américain. Les produits Liberty Pumps sont classés EAR 999.

Les produits Liberty Pumps ne peuvent en aucun cas être expédiés vers les pays suivants : Cuba, Iran, Soudan du Nord, Syrie, Crimée (région d'Ukraine) et Corée du Nord.

Pour obtenir la liste des produits spécifiques nécessitant une licence, veuillez communiquer directement avec l'usine. Nous recommandons également fortement à nos représentants et distributeurs nationaux d'examiner attentivement les bons de commande de tous nos clients, en particulier ceux des groupes d'ingénierie, des sociétés de négoce, des transitaires et autres exportateurs connus. Il est important de comprendre l'utilisation finale et le destinataire final de tous les produits que vous vendez afin d'éviter les pièges courants. Les signaux d'alarme qui identifient souvent les ventes à l'exportation incluent, sans toutefois s'y limiter :

- Demandes de certificats d'origine
- Demandes d'expédition à des transitaires
- Paiements en espèces
- Clients réticents à identifier l'utilisation finale
- Emballage d'exportation
- Produit inadapté aux capacités ou au secteur d'activité du client
- L'installation, l'entretien ou la formation routinière sont refusées

Toutes les parties à la transaction d'exportation peuvent faire l'objet de sanctions en cas de violation. Liberty Pumps appuie fermement les initiatives de conformité à l'exportation et espère que vous ferez de même.